

# CHARTRE &PANWE

Notre chartre pour le développement personnel et l'épanouissement des enfants et des jeunes de 08 à 25 ans décline, dans des principes pédagogiques, les différentes convictions qui sont affirmées par &panwe.

Notre objectif est de garantir un cadre d'intervention qui permettra à chacun de nos accompagnateurs de prendre la pleine mesure de l'impact de nos actions et comportements sur les attitudes acquises par les participants à nos programmes. Notre chartre se construit autour de fondements initiés par une réflexion profonde dans les processus d'éducation et d'accompagnement de l'enfant et du jeune. Ils sont en nombre de cinq :

## FONDEMENT 1

**Considérer que chaque personne est en croissance tout au long de sa vie**

- Concevoir des concepts favorisant la progressivité des apprentissages.
- Reconnaître les capacités propres de chaque participant à assimiler nos enseignements et à évoluer.
- Mettre à disposition des moyens et des outils pédagogiques favorisant l'autonomie et la participation.

## FONDEMENT 2

**Accepter que chacun a des spécificités, parfois complexes, à prendre en considération lors de chaque action d'accompagnement**

- Reconnaître les spécificités de chacun dans le cadre d'une action plurielle.
- Adapter les processus d'accompagnement aux situations en présence.
- Assurer l'intégration des participants dans un projet multidimensionnel.

## FONDEMENT 3

**Promouvoir la remise en cause permanente de nos processus tant par l'évaluation de l'action terrain que par la comparaison utile**

- Renforcer l'ouverture, la confrontation des idées et des pratiques, la valorisation des expériences et le travail en groupe pour assurer l'amélioration continue.
- Evaluer nos approches et méthodes de mise en œuvre pour mieux organiser les étapes de mise en œuvre et ajuster les pratiques d'accompagnement.
- Adopter une analyse globale des situations mobilisant l'ensemble des acteurs et intervenants.

## FONDEMENT 4

**Ancrer la construction de la personnalité dans des valeurs fondamentales**

- Accepter que toute intervention de construction de la personnalité de l'enfant et du jeune nécessite la reconnaissance de valeurs éducatives de base.
- Adopter une approche pédagogique et éducative à chacune de nos actions en accord avec nos valeurs.
- Favoriser l'adaptabilité des valeurs adoptées et leur évolution en fonction des environnements en présence.

## FONDEMENT 5

**Privilégier des processus d'accompagnement basés sur une grande liberté d'action et d'expression et sur la participation effective des acteurs**

- Reconnaître les besoins d'autonomie des enfants et des jeunes lors des processus d'accompagnement.
- Assurer la participation effective des enfants et des jeunes pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement.
- Encourager le développement d'un environnement d'action participatif ouvert à l'action de tous.

